

Une année 2022 marquée par la nouveauté et une dynamique collective

Paris, le 6 septembre 2023 – Inserm Transfert, filiale privée de l’Inserm, spécialisée dans l’innovation et le transfert de technologies en sciences de la vie, annonce ses résultats pour l’année 2022. Ces bons résultats sont le fruit d’une stratégie pour soutenir l’innovation de rupture et privilégier une politique de valorisation sur le long terme fondée sur la qualité de l’innovation et de la recherche issue des laboratoires de l’Inserm et de ses partenaires.

67 M€ de contributions financières générées pour l’Inserm et ses partenaires

L’ensemble des activités d’Inserm Transfert a généré, en 2022, des revenus financiers à hauteur de 67 M€ dont 50 M€ provient de nos partenariats industriels, parmi lesquels 58% de revenus de licences issues des travaux des unités de recherche. L’année 2022 est la deuxième meilleure année en termes de contributions financières depuis la création d’Inserm Transfert.

314 M€ : des levées de fonds significatives de startups issues des laboratoires de l’Inserm

En matière de création d’entreprises, l’année 2022 a été marquée par un total de 314 M€ de fonds levés, témoignant de la qualité des projets de création en santé. Les plus importantes levées de fonds réalisées par les spin-off issues des laboratoires de recherche de l’Inserm sont : ImCheck Therapeutics à hauteur de 96 M€, SparingVision (75M€), ILiAD Biotechnologies (43M€), Tridek-One (16M€).

Plus de 180 innovations thérapeutiques

Le pipeline de l’Inserm pour les innovations de type thérapeutique représente plus de 180 innovations thérapeutiques et 6 médicaments actuellement sur le marché.

Brevets : l’Inserm, 2^{ème} déposant en Europe dans la catégorie pharmaceutique et dans la catégorie biotechnologie

L’Inserm et Inserm Transfert poursuivent leurs belles performances en 2022 en termes de dépôt de brevets comme en témoigne le classement de l’Office Européen des Brevet (OEB). L’Inserm toujours dans le top 3 des déposants, remonte dans le classement en tant que 2^{ème} déposant dans la catégorie pharmaceutique et maintient sa position en tant que 2^{ème} déposant dans la catégorie biotechnologie en Europe depuis 2020.

Le sourcing de proximité, individualisé, a été amplifié cette année par la rencontre de 851 chercheuses et chercheurs, cliniciens et cliniciennes et scientifiques.

Les nouveaux succès du pilotage des projets collaboratifs européens

Inserm Transfert accompagne les chercheuses et les chercheurs dans leur recherche de financement européen, dans le montage de leurs projets collaboratifs en réponse aux appels à projets et dans le pilotage opérationnel du projet jusqu’à la dissémination et la valorisation des résultats.

Au total, ce sont 11 projets d’envergure européenne qui ont été gagnés en 2022, dont 8 projets « Horizon Europe ». Ces projets, européens ou nationaux, ont généré plus de 72,8 M€ avec un taux de succès de 36% supérieur à la moyenne nationale ou européenne.

Emménagement à ParisSanté Campus : lieu d'innovations en santé numérique.

L'année 2022 a été soulignée au printemps par le déménagement des équipes d'Inserm Transfert au sein de ParisSanté Campus (PSC). Inserm Transfert participe aux multiples instances, aux jurys de sélection des startups de l'hôtel d'entreprises ainsi qu'à de nombreux groupes de travail.

Zoom sur deux nouveaux partenariats en 2022 :

Un accord de licence avec Novartis valorise les recherches du Pr Guillaume Canaud sur le syndrome de Cloves

Inserm Transfert signe une licence avec Novartis sur des travaux de recherche du Professeur Guillaume Canaud. Cet accord marque un double succès sur les multiples savoir-faire d'Inserm Transfert avec, d'une part, l'accompagnement réussi des équipes du Pr. Guillaume Canaud par différents départements d'Inserm Transfert et, d'autre part, la valorisation de cette innovation et la défense de la recherche au service des patients.

Partenariat privilégié entre AdBio Partners et Inserm Transfert, entré au capital de son deuxième fonds - AFB Fund II

AdBio partners est une société de capital-risque spécialisée dans l'investissement en amorçage dans des sociétés en sciences de la vie. Avec ce partenariat, Inserm Transfert renforce sa position dans l'entrepreneuriat et dans sa stratégie de valorisation pour contribuer de manière concrète à l'émergence de nouvelles technologies novatrices au service de la société tout en renforçant les capacités d'entrepreneuriat des scientifiques issus de la recherche académique.

« 2022, innovation et dynamique collective »

« Pour Inserm Transfert, l'année 2022 a été une année sous le sceau de la continuité en matière d'innovation et de nouvelles initiatives collectives. Ainsi, 2022 est la 2^{ème} meilleure année pour Inserm Transfert depuis sa création en termes de revenus générés pour l'Inserm et ses partenaires. » se félicite Pascale Augé, Présidente du directoire d'Inserm Transfert qui ajoute *« Tout au long de cette année, nous avons vu de nombreux partenariats se concrétiser. Ces collaborations témoignent de notre engagement à soutenir les chercheuses et les chercheurs et l'excellence de la recherche issue de l'Inserm avec comme objectif d'établir des liens de confiance avec nos partenaires publics et privés pour transformer l'innovation des projets scientifiques en solutions thérapeutiques, diagnostiques ou numériques susceptibles de changer la vie de nombreux patients. »*

Un document PDF plus détaillé avec ces différents éléments mis en page est téléchargeable sur ce lien : https://www.inserm-transfert.fr/wp-content/uploads/2023/09/rapport-2022_Inserm-Transfert.pdf ou peut être envoyé sur simple demande à gilles.petitot@acorelis.com

A propos d'Inserm Transfert :

Inserm Transfert, filiale privée de l'Inserm, est en charge de la valorisation et des innovations de l'Inserm et de ses partenaires académiques en santé humaine et favorise les transferts de technologies sur le long terme selon les bonnes pratiques internationales. Fondée en 2000, Inserm Transfert gère sous concession de service public l'intégralité de la chaîne de valeur de l'innovation et le transfert des connaissances issues des laboratoires de recherche de l'Inserm vers le monde industriel, de la déclaration d'invention au partenariat industriel et à la création d'entreprise. Inserm Transfert propose aussi ses services dans le montage et la gestion de projets nationaux, européens et internationaux, ainsi que l'accompagnement à la valorisation de la recherche clinique et des données/bases de données de santé et de cohortes. Pour en savoir plus : www.inserm-transfert.fr

Contacts presse :

Agence Acorelis (Inserm Transfert) – Gilles Petitot – 06 20 27 65 94 – gilles.petitot@acorelis.com
Inserm Transfert - Ingrid Hargot – 01 55 03 01 44 - communication@inserm-transfert.fr